



HAL
open science

Les paradoxes du terme irréal

Ernest Hounhouayenou-Toffa

► **To cite this version:**

Ernest Hounhouayenou-Toffa. Les paradoxes du terme irréal. ELIS - Echanges de linguistique en Sorbonne, 2016, 4 (1), pp.1-22. halshs-01344507

HAL Id: halshs-01344507

<https://shs.hal.science/halshs-01344507>

Submitted on 12 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les paradoxes du terme *irréel*

Ernest HOUNHOUAYENOU-TOFFA

Université Paris-Sorbonne

Centre de Linguistique en Sorbonne (CeLiSo) – EA 7332

ehounhouayenou@gmail.com

Abstract in English

This article analyses the term *unreality* (*Irréel* in French) and its status in some grammars of the English language, with a special focus on Anglophone ones. *Irréel* is a well-established term in French grammatical taxonomy (DUBOIS ET AL. [1994] 2012: 258), but a polymorphic one in Anglophone grammars. One may come across *irrealis* (KRUISINGA & ERADES 1947: 200; GIVÓN 1994: 275; HUDDLESTON & PULLUM 2002: 149), *irreality* (LANGACKER 2008: 302) or *unreality* (JOOS 1964: 122), the latter being rarely labeled as a semantic category in Anglophone grammars. It will be argued that this multi-faceted feature points to the equivocal semantic perimeter of this notion. What is at stake is the usefulness of the term *unreality* in English grammar.

Key-words: Unreal, Unreality, Irrealis, Irreality, modality, semantics

Résumé en français

Cet article analyse le statut du terme *irréel* dans les grammaires anglophones de l'anglais. Si le terme *irréel* est établi dans la nomenclature grammaticale française, le parcours de quelques grammaires anglophones (JOOS 1964 ; KRUISINGA & ERADES 1947 ; GIVÓN 1993 ; HUDDLESTON & PULLUM 2002 ; LANGACKER 2001 ; 2008) mettent au jour l'hybridité du terme : *irrealis* (KRUISINGA & ERADES 1947: 200 ; GIVÓN 1994: 275 ; HUDDLESTON & PULLUM 2002: 149), *irreality* (LANGACKER 2008: 302) ou *unreality* (JOOS 1964: 122). Ce caractère protéiforme pose la question de la délimitation de son périmètre sémantique, des formes qu'elle recouvre, voire de son utilité pour les grammaires anglophones.

Mots-clés : Irréel, irréalité, irrealis, modalité, sémantique

Introduction

Si l'on considère la tradition grammaticale française, *irréel* semble faire partie d'une terminologie familière. Preuve en est qu'il est notamment défini chez DUBOIS *et al.* ([1994] 2001), GROUSSIER & RIVIÈRE (1996: 110) et MAROUZEAU (1951: 128). L'irréel désigne ainsi « les formes verbales propres à exprimer que l'action indiquée dépend d'une condition que l'on juge improbable ou irréalisable » (DUBOIS ET AL. [1994] 2001: 258). Pour RIEGEL *et al.*, l'irréel dénote « un état du monde possible, mais qui est ou a déjà été annihilé par le réel » (1994: 318). Le constat n'est pas le même quand on se penche du côté de la tradition grammaticale anglophone : *unreal* ou *unreality* ne trouvent pas d'entrée dans certains dictionnaires de sciences du langage anglo-saxons (BUSSMANN [1996] 2006 ; CRYSTAL [1980] 1991) ni même dans certaines encyclopédies, comme chez ASHER & SIMPSON (1994: 2540) où le terme n'est qu'effleuré au sein de l'entrée réservée à la modalité. Les auteurs opèrent un rapprochement sémantique entre irréalité et improbabilité, l'irréel dénotant la croyance du locuteur que les événements auxquels il réfère sont improbables. MATTHEWS (1997: 192) définit quant à lui *unreal* par un renvoi à des termes considérés comme connexes ou équivalents : *remote* (distance modale) désigne ainsi une condition non réalisée, peu probable de l'avoir été ou de l'être (MATTHEWS 1997: 318)¹, ce qui fait écho à l'idée de « condition » contenue chez DUBOIS *et al.* ([1994] 2012: 358). Pourtant, un examen plus attentif révèle un périmètre sémantique plus large. On retrouve certes, comme chez DUBOIS *et al.* ([1994] 2012: 358), l'idée d'une condition jugée « improbable ou irréalisable » (« expressing either a condition not met »). Toutefois, le champ sémantique de l'irréel est ici élargi à la possibilité, plus précisément à l'« incertitude épistémique » (GIVÓN 1994: 253) en ce qu'il comprend aussi les événements dont l'actualisation à T-1 est jugée peu probable par le locuteur. Une analyse qui diverge de l'héritage latin, lequel oppose potentiel et irréel, dans la mesure où « le locuteur *sait*, au moment de l'énonciation, que le procès n'est pas présentement réalisable dans le monde réel, ou qu'il ne s'est pas réalisé dans le passé » (RIEGEL ET AL. 1994: 318). Ainsi, contrairement à cette définition de la tradition anglo-saxonne, la tradition française considère souvent l'irréel comme appartenant au certain, et pas à l'incertain (COTTE 1996: 49).

Il apparaît dès lors que l'usage linguistique du terme « irréel » est remis en question (ALBRESPIT & PORTINE 2014: 88 ; PALMER [1986] 2001: 203), pour deux raisons : son périmètre sémantique est fluctuant, et son identité conceptuelle est, dans la tradition anglo-saxonne, obscurcie par le foisonnement terminologique observé au fil des grammaires : *irrealis* (KRUISINGA & ERADES 1947: 200 ; GIVÓN 1994: 275 ; HUDDLESTON & PULLUM 2002: 149), *irreality* (LANGACKER 2008: 302) ou *unreality* (JOOS 1964: 122). En témoigne ainsi la critique de PALMER ([1986] 2001), lequel nie la pertinence du terme *unreality*. Selon lui, ce terme est insatisfaisant à cause de sa ressemblance avec *irrealis*, déjà utilisé en tandem avec *realis* dans les grammaires traditionnelles en référence aux subordonnées conditionnelles à valeur

¹ « expressing a condition either not met or less likely to have been or to be met » (MATTHEWS 1997: 318).

contrefactuelles². L'auteur préfère parler de « modal-past » ([1986] 2001: 203). La critique d'ALBRESPIT & PORTINE (2014: 88) concerne quant à elle « l'ambiguïté stratificationnelle » que crée l'emploi des termes *irrealis* et *irréel*. Selon eux, ils participent d'une confusion entre l'hypothétique³ et le contrefactuel⁴. C'est pourquoi ils jugent leur emploi peu adapté « dans les usages linguistiques » (2014: 88).

Cet article propose donc de réfléchir au statut de l'irréel en analysant son traitement dans la tradition grammaticale anglo-saxonne. On fera d'abord un bref historique du terme dans les traditions française et anglo-saxonne et on définira l'irréel comme une macro-catégorie de sens. La deuxième partie réfléchira à l'ambiguïté entre *irréel* et *irrealis*, renforcée par les contours nébuleux de cette dernière dans les grammaires anglo-saxonnes de l'anglais. La distinction effectuée entre *irréel* et *irrealis* nous permettra enfin de déterminer le contenu conceptuel de l'irréel, que l'on définira comme macro-catégorie de sens.

I. Histoires et problèmes de l'irréel

I.1 Les apparitions du terme *irréel*

D'après nos recherches, le terme apparaît pour la première fois chez JOB (1893). L'auteur propose de déterminer l'origine du système de conjugaison du latin en le comparant à la grammaire de l'indo-européen. Il fait référence à un « mode irréel présent » incarné par le subjonctif présent : c'est le « mode de l'action non-accomplie », qui dénote la non-actualisation d'un contenu propositionnel à T0 et « nous transporte au moment même où l'impossibilité se produit et produit son effet » (1893: 552). L'auteur évoque ensuite un « mode irréel passé », qui présente l'impossibilité à T-1, au moment où celle-ci « a fini d'agir » : « on veut porter l'attention sur le moment où l'impossibilité et la condition se produisaient ou devaient se produire » (JOB 1893: 553).

Du côté des grammaires anglo-saxonnes de l'anglais, JOOS (1964) est le premier grammairien à véritablement définir l'irréel en grammaire anglaise et établir une liste de formes et constructions syntaxiques véhiculant un sens explicitement qualifié

² « Unreality is not a satisfactory term, since it is too like “irrealis” and, unfortunately, the terms “realis” and “irrealis” have been used in traditional grammars to refer to “unreal conditionals » (PALMER [1986] 2001: 203).

³ On entend par là un procès qui n'est pas observable dans le réel, mais dont les chances d'actualisation ne sont pas annihilées. Dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives, GROUSSIÉ (1996: 81) définit « hypothétique » comme le « plan modal dans lequel l'énonciateur place volontairement et ouvertement la signification de son énoncé hors du plan de la conformité à ce qu'il considère être de l'ordre du factuel. »

⁴ Le terme « contrefactuel » implique un « décrochage complet » par rapport au factuel (GROUSSIÉ 1996: 81) et appartient au « plan du fictif ». Dans ce cas, l'énonciateur peut alors soit « imaginer un ou des événements révolus contraires à ce qu'ils ont effectivement été », soit « imaginer dans l'actuel l'existence de faits contraires à la réalité et n'ayant aucune chance de devenir vrais. » (GROUSSIÉ 1996: 81).

d'irréel (« unreality », JOOS 1964: 121)⁵. Dans son analyse du système verbal anglais, il conçoit un système temporel binaire, dans lequel un temps non-marqué (nommé « actual », le présent), s'oppose à un temps marqué par le morphème –ED (« remote », le passé). Cette distance a deux versants. Le premier est temporel, et correspond à la distance du passé par rapport au présent (1964: 121), comme dans l'énoncé (1) à travers le verbe « ask » au prétérit. Le second est celui de l'irréel par rapport au réel, présenté en termes de « conflit » entre le réel et l'irréel (1964: 122), duquel le premier ressort toujours vainqueur (1964: 123). L'énoncé (2) implique en effet que le locuteur n'ait pas su plus tôt qu'il lui était possible de devenir acteur : « this means that the exact contrary of the referential meaning is strictly implied by every unreal clause » (1964: 123).

(1) He **asked** if I had heard the news.

Il m'a demandé si j'avais entendu la nouvelle. (COCA)

he	asked	if	I	had	heard
3SG(m)	demander:PST	si(CONJ)	1SG	avoir(AUX.PRF):PST	écouter:PTCP.PRF

(2) I **wish I had known** earlier that it was possible to be an actor.

J'aurais aimé savoir plus tôt qu'il était possible de devenir acteur. (COCA)

I	wish	I	had	known
1SG	souhaiter:PRS	1SG	avoir(AUX.PRF):.IRR/PST	savoir:PTCP.PRF

Selon JOOS, les modaux COULD – SHOULD – MIGHT – WOULD ont plus souvent une valeur irréelle que réelle (1964: 123). Il est vrai que les modaux déterminent la réalité du procès qui les définit. Ainsi, la combinaison syntaxique de l'auxiliaire *might* (MAY + -ED) et de l'infinitif parfait en HAVE + -EN crée un sens irréel et une valeur illocutoire de reproche (3). Cette valeur résulte du décalage entre ce qu'il aurait été possible et souhaitable de faire et la réalité constatée. MIGHT est ici proche de SHOULD déontique : *You should have asked me earlier*, et semble osciller entre modalité épistémique et déontique. D'où la traduction : *tu aurais pu me le demander*. Mais MIGHT peut aussi signifier la possibilité d'un procès (4).

⁵ Pour être vraiment précis, le terme *unreality* apparaît plus tôt, chez JESPERSEN (1924). Mais elle ne désigne qu'un effet de sens du prétérit à valeur dite « imaginative » : « the most important non-temporal use of preterit forms is to indicate *unreality* or *impossibility* » (1924: 265). Le terme apparaît plus tard chez ZANDVOORT (1975: 88), pour qualifier la valeur sémantique de « were » dans l'énoncé *She looked as if she were fainting*, que l'auteur qualifie de « subjonctif ».

(3) You're kind to think of me. But **you might have asked** me earlier. I have responsibilities here and of course my own work.

C'est gentil de penser à moi. Mais tu aurais pu me le demander plus tôt. J'ai des responsabilités, ici, sans compter mon propre travail... (COCA)

you	might	have	asked
2SG	AUX.MOD.IRR/PST	avoir(AUX.PRF)	demander:PTCP.PRF

(4) There is other unspecified damage to his right hand, and the vagueness about the extent of those injuries makes it difficult to determine how much **they might** affect his play.

*Sa main droite souffre encore de blessures dont la nature n'a pas été précisée, et il demeure difficile d'évaluer à quel point celles-ci **pourraient affecter** son jeu. (COCA)*

they	might	affect
3PL	AUX.MOD.IRR/PST	affecter

L'utilisation du terme « unreality » chez JOOS (1964) pose la question du traçage du périmètre sémantique de l'irréel : l'irréalité doit-elle en effet inclure le possible (4), actualisable, aux côtés du contrefactuel (3), inactualisable ?

I.2 Une identité linguistique problématique

Bien que le terme *irréel* soit conventionnel dans la tradition grammaticale française, son statut en grammaire n'en est pas moins sujet à controverse, tant dans les grammaires françaises que dans les grammaires de l'anglais. En effet, l'irréel a été initialement défini et conceptualisé comme un mode (JOB 1893)⁶. Or, un mode requiert une forme propre⁷, ce qui n'est pas le cas en français en ce qui concerne l'irréel.

(5) Depuis le commencement de l'univers, Dieu dormait dans la chambre de ses parents. Il ne les gênait, c'était le moins qu'on pût dire. Une plante verte **eût été** plus bruyante. (NOTHOMB 2000: 18-19)

⁶ Catégorie grammaticale associée au verbe, le mode traduit « le type de communication institué par le locuteur entre lui et son interlocuteur (statut de la phrase) ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés. » (DUBOIS ET AL. [1994] 2002: 306). Dans le dernier cas, mode se confond avec modalisation.

⁷ « Les modes d'une langue sont en nombre fini ; souvent leur marque est une simple flexion portée par le verbe de la proposition signifiant le procès déterminé » (COTTE 2002).

(6) Quoiqu'elle **eût désiré** toute sa vie de se marier, elle n'avait jamais voulu épouser qu'un souverain, et elle avait refusé pour cette raison le roi de Navarre lorsqu'il était duc de Vendôme, et avait toujours souhaité monsieur de Savoie ; elle avait conservé de l'inclination pour lui depuis qu'elle l'avait vu à Nice, à l'entrevue du roi François premier et du pape Paul troisième. (Madame DE LA FAYETTE 1678)

(7) Il se trouvait heureux d'en faire la proposition dans un temps où ce qui s'était passé avait éloigné les autres partis, et où il était quasi assuré qu'on ne la lui **refuserait** pas. (Madame DE LA FAYETTE 1678)

BONNARD (2001: 86) explique qu'il existe, depuis le XVIII^e siècle, un « microsystème temporel exprimant l'irréalité », le conditionnel. Ce « mode irréel » est une création de la langue française venue remplacer « un emploi latin du mode subjonctif, conservé en français littéraire à la forme composée » (2001: 86). Mais ni le conditionnel, ni le plus-que-parfait du subjonctif, ni l'imparfait ne sont, en français, réservés à l'expression de l'irréal (5), (6), (7). Le plus-que-parfait du subjonctif de l'énoncé (5) véhicule bien un sens irréel, dans la mesure où la référence à la plante verte est fictive, et la fausse attribution de la qualité « bruyante » participe de la création du sens irréel, une plante étant une entité inanimée, de fait incapable d'émettre un son. Les énoncés (6) et (7) contiennent dans leurs subordonnées un prédicat dont le procès auquel il réfère s'est actualisé dans le réel, et qui n'a donc pas vu ses chances d'actualisation annihilées : le désir de la princesse de se marier est bien réel. Il n'est aucunement remis en question par la conjonction « quoique » dans la subordonnée. Le mode subjonctif est ici une contrainte de la langue française liée au contexte syntaxique : il est obligatoire dans les subordonnées concessives. Le plus-que-parfait est ici la marque d'une langue littéraire. En français contemporain, « quoique » serait remplaçable par « même si » avec une perte de sens minimale. Dans ce cas, le syntagme verbal (SV) « eût désiré » serait remplacé par un plus-que-parfait de l'indicatif « avait désiré ». Ceci confirme la valeur temporelle du SV « eût désiré » en (6). De même, le conditionnel, en français, n'est pas limité à l'expression de l'irréal. Dans l'énoncé (7), « refuserait » est au conditionnel dans la complétive, de façon à respecter la concordance des temps, le prédicat de la principale étant à l'imparfait. Le conditionnel a ici une valeur temporelle : il est la transposition dans le passé d'un futur simple. Une telle transposition est permise par la morphologie du conditionnel, qui combine « un morphème de projeté avec un morphème de non-actuel »⁸ (TOURATIER 1996: 182)⁹.

On ne peut donc pas reconnaître de mode irréel en langue française, celle-ci ne disposant d'aucune forme spécifique. Cela ne veut pas dire que le français n'a aucun moyen d'exprimer l'irréal. Le français ne dispose simplement pas de moyens propres à l'irréal, à la différence du nahuatl classique qui dispose d'un « paradigme verbal

⁸ Par *non-actuel* nous entendons l'ensemble des situations qui ne sont pas (encore) observables dans l'ici et le maintenant du locuteur.

⁹ Cf. TOURATIER (1996: 183-185) pour un développement sur l'opposition entre « conditionnel-temps » et « conditionnel-modal ».

d'irréel », au présent comme au passé (LAZARD 1998: 243). ROUSSEAU (2000) défend pourtant l'idée d'une « spécificité d'un irréel en français » et critique l'attitude contradictoire qui consiste à nier l'existence d'un mode irréel « sans parvenir à le chasser du catalogue des emplois et des fonctions » (ROUSSEAU 2000: 16). L'auteur juge qu'un *mode irréel* « doit exister dans toutes les langues » (2000: 2). De notre point de vue, cet argument n'est que difficilement défendable, et il nous paraît plus juste de parler d'un sens irréel.

En effet, un mode irréel n'est pas non plus concevable en anglais. D'une part, un traçage des grammaires depuis le XVI^e siècle montre que l'irréel n'a jamais été considéré comme un mode, confirmant l'hypothèse selon laquelle un tel mode est une création de la langue française (BONNARD 1986). Les travaux de DONS (2004: 110) révèlent que les modes *potentiel* ou *optatif* ou *subjonctif* étaient reconnus par certains grammairiens¹⁰, sans pour autant que leur existence fasse l'unanimité. Toutefois, aucune mention d'un mode *irréel* dans les seize grammaires qu'il compare. Il serait intéressant de vérifier si d'anciennes grammaires latines mentionnent explicitement une catégorie de l'irréel. Les grammaires de l'anglais ayant été fortement influencées par le latin du XVI^e au XIX^e siècle, il est surprenant que le couple *unreal/unreality* n'apparaissent qu'au XX^e siècle avec JESPERSEN (1924), voire véritablement avec JOOS (1964), puis chez ZANDVOORT (1975) : autant d'auteurs, qui, même s'ils ont écrit leur grammaires en anglais, ne sont pas véritablement de tradition anglo-saxonne¹¹.

D'autre part, il est d'autant plus difficile de reconnaître un « mode irréel » en anglais que cette langue ne dispose d'aucune forme propre à l'irréel. Ceci s'explique par l'histoire du système verbal de l'anglais, caractérisée par une réduction des désinences verbales et par une « extension des valeurs et des emplois en discours de certaines d'entre elles. » (SAUVEPLANE 2000: 60). En effet, le système verbal du vieil-anglais était construit, dans les formes finies, sur un double mode binaire. L'indicatif, mode du réel, s'opposait au subjonctif, mode de l'hypothétique. Ces deux modes avaient pour temps respectifs le présent et le passé. Le subjonctif était donc utilisé quand la relation prédicative était entrevue à travers la subjectivité du locuteur : condition, désir, obligation, supposition, perplexité, doute, incertitude, irréalité (MITCHELL 1985: 369). Mais au cours de l'histoire, le mode subjonctif s'est peu à peu perdu suite à une érosion phonologique des désinences verbales qui lui étaient propres. Les formes du subjonctif passé du vieil-anglais sont donc progressivement venues à se confondre avec celles du passé de l'indicatif. Les formes du subjonctif présent se sont quant à elles assimilées avec la base verbale

¹⁰ La première grammaire anglophone de l'anglais, celle de BULLOKAR (1586), reconnaissait ainsi un mode optatif, tout comme celles de HOWELL (1662), COOPER (1685) ou AICKIN (1693). Toutefois, l'histoire des grammaires de l'anglais est caractérisée par un mouvement progressif d'autonomisation vis-à-vis du système grammatical latin, du XVII^e au XIX^e siècle. Ainsi, COOPER (1685) ne reconnaît pas de mode subjonctif. COLLYER (1735) dissocie radicalement le système latin et anglais, et ne reconnaît aucun mode à la grammaire anglaise (DONS 2004: 105).

¹¹ En effet, Otto JESPERSEN était un linguiste danois. Le néerlandais Reinard Wilhelm ZANDVOORT a écrit sa grammaire (ZANDVOORT 1975) à destination des étudiants néerlandais. Martin JOOS était, quant à lui, allemand.

(SAUVEPLANE 2000: 25)¹². Ainsi, le morphème du prétérit –ED peut avoir une valeur temporelle (1) et une valeur dite modale (2).

I.3 Entre notion et catégorie.

L'enjeu est donc de définir le statut de l'irréel dans les grammaires de l'anglais. Car si le mode irréel ne se retrouve pas dans toutes les langues naturelles, contrairement à l'argument de ROUSSEAU (2000), toutes ont bel et bien le moyen linguistique de l'exprimer (LAZARD 1998: 237) car il est un sens universellement exprimable.

Pour DUFAYE, l'irréel ne relève pas « directement du linguistique », mais qualifie une façon qu'a le sujet-locuteur de concevoir et de se représenter son expérience dans le monde, « une modalité de représentation » (2002: 30). De nombreuses études décrivent en effet l'irréel comme une « notion » (DUFAYE 2002 ; ROCQ-MIGETTE 2003 ; CRISTOFARO 2011 ; De HAAN 2012 ; TRÉVISE 2014; MOREAU 2014). DUFAYE qualifie ainsi successivement l'irréel de « notion », de « catégorie conceptuelle *a priori* claire pour l'intuition » et de « concept intuitif [...] de type sémantique » (2002: 30). L'irréel n'est donc pas envisagé comme concept *linguistique*, mais *intuitif*, un statut particulier qui témoigne de son aspect problématique. La caractérisation est similaire dans MOREAU (2014: 65), l'auteur évoquant un « concept intuitif ». En parcourant les diverses acceptions du terme *notion*¹³, on note la récurrence des idées d'intuition et d'abstraction. *Notion* peut d'abord désigner la « connaissance immédiate, *intuitive* de quelque chose » (TLFi). Le TLFi indique aussi que « notion » peut être entendue comme l'« idée générale et abstraite en tant qu'elle implique les caractères essentiels de l'objet ». L'irréalité de l'énoncé (8) est abstraite car elle est une représentation cognitive du sujet-parlant, qui localise les référents de l'énoncé dans un « espace mental contrefactuel » (FAUCONNIER 1997). Pour concevoir l'irréalité de cet énoncé, il faut d'abord avoir à l'esprit qu'en réalité le sujet *I* n'a pas été abandonné par le référent de *he*. En cela, l'irréalité n'existe qu'en représentation mentale et dans le sens : elle n'existe que de façon abstraite à travers la combinaison du sens des formes d'une phrase dans un contexte syntaxique précis. En effet, dans l'énoncé (8) est une subordonnée conditionnelle dont le sens irréel émerge de l'association du sens de la conjonction de subordination *if* et la valeur non-temporelle du past-perfect *had left*, laquelle met sur pied un espace mental contrefactuel (FAUCONNIER 1997: 47) dans lequel le sujet-énonciateur imagine ne pas avoir été sauvé par le référent de *he* :

¹² Nous restons volontairement concis. Pour un développement plus approfondi sur l'histoire du subjonctif dans la grammaire anglaise, on consultera à profit la thèse de doctorat de SAUVEPLANE (2000).

¹³ On ne fera l'inventaire complet des diverses acceptions du terme *notion*. Nous retenons uniquement celles qui sont pertinentes dans le cadre d'une réflexion sur l'irréel. On passera donc rapidement sur la notion en tant que « connaissance d'ensemble, élémentaire, acquise de quelque chose » L'OED, pour le versant anglais du terme, définit ainsi « notion » comme « a rudiment, an element, a basic idea ». Le TLFi et l'OED soulignent tous deux que le terme se trouve alors généralement au pluriel.

(8) If he **had** just **left** me there I could have died.

S'il m'avait laissé là-bas, j'aurais pu mourir. (BNC)

If	he	had	just	left	me
si	3SG(m)	avoir(AUX.PRF):IRR/PST	simplement	laisser:PTCP.PRF	1SG:Obj

L'idée d'abstraction va de pair avec celle de généricité et permet d'expliquer que l'irréel puisse être englobant et classifiant. La notion regroupe et classe en son sein un certain nombre d'éléments liés par un dénominateur commun : « one under which something is comprehended or classed » (OED)¹⁴. PIETRANDREA (2011) décrit ainsi l'irréel comme une notion très générique (« a very generic notion », 2011: 2). La généricité propre à l'irréel explique qu'il soit tour à tour défini comme notion ou catégorie. En linguistique, la catégorie « désigne une classe dont les membres figurent dans les mêmes environnements syntaxiques et entretiennent entre eux des relations particulières » (DUBOIS ET AL. [1994] 2001: 78) : pomme, lunettes ou ordinateur appartiennent à la même catégorie, celle des noms, car ils peuvent figurer dans le même environnement syntaxique (sujet ou complément d'objet). DUBOIS *et al.* ([1994] 2001: 78) distingue ainsi catégorie syntaxique, lexicale et grammaticale¹⁵. Or, on a vu que l'anglais ne dispose pas de formes grammaticales propres à l'irréel. En cela, ce n'est pas une catégorie grammaticale, au sens défini par DUBOIS *et al.* ([1994] 2001). Il réfère au sens créé par l'alliance d'une conjonction et du morphème –ED dans un contexte non-temporel. L'irréel est de « type sémantique » (DUFAYE 2002: 30). Une analyse partagée par LARREYA (2003: 1), qui définit l'irréel comme une « catégorie de sens », ou plus spécifiquement, une sous-catégorie, puisque que celle-ci ferait selon lui partie du « virtuel » (2003: 4). Nous retiendrons la définition de l'irréel comme catégorie de sens, sans pour autant la considérer comme une sous-catégorie. Son caractère abstrait et englobant nous conduira à l'envisager au contraire comme une macro-catégorie de sens.

II. Dans la jungle des notions voisines

L'irréel a donc une identité abstraite et complexe. Ceci explique, selon PIETRANDREA (2012: 2) qu'elle ne soit encore que très peu étudiée. Mais la complexité de l'irréel réside aussi dans sa proximité avec le terme *irrealis*, très utilisé dans les études typologiques¹⁶. Nous suivons l'argument avancé par ALBRESPIT &

¹⁴ <http://www.oed.com/>

¹⁵ Une catégorie syntaxique désigne le rôle qu'occupent les constituants dans une phrase. Les catégories lexicales regroupent les parties du discours, c'est-à-dire, les mots du lexique. Enfin, les catégories grammaticales « définissent les modifications que peuvent subir les membres de ces parties du discours en fonction du temps, la personne, le nombre et le genre. » Les membres d'une catégorie grammaticale sont les morphèmes de temps, de personne, de nombre ou de genre. (DUBOIS ET AL. [1994] 2001: 78)

¹⁶ Voir STEELE (1975), CHUNG & TIMBERLAKE (1985), ELLIOTT (2000), PLUNGIAN (2005), MCGREGOR & WAGNER (2006), BAR-EL & KING (2008), MAURI & SANSONO (2012b), DE HAAN (2012), EXTER (2012), KAUFFMANN (2011), KLAMER (2012).

PORTINE (2014: 88), lesquels soutiennent que le rapprochement entre ces termes participe d'une confusion entre l'hypothétique et le contrefactuel. L'irréel est une catégorie d'autant plus complexe que dans les grammaires de l'anglais anglo-saxonnes, il se retrouve décliné en de nombreux avatars : « unreality » (JOOS 1964), « irreality » (LANGACKER 2008: 302), « *irrealis* » (KRUISINGA & ERADES 1947: 200 ; GIVÓN 1994: 275 ; HUDDLESTON & PULLUM 2008: 149). Et pour ne rien arranger, le terme *irrealis* souffre lui-même d'un emploi versatile, en ce que le sens et les formes qui lui sont associés varient d'une grammaire à l'autre.

II.1 La controverse de l'*irrealis*

Tantôt associé au domaine du possible, c'est-à-dire de l'incertitude épistémique (GIVÓN 1994: 255 ; ELLIOTT 2000: 66-67), tantôt assimilé au contrefactuel (CLÉDAT 1897: 281 ; SAPIR 1917: 186), l'*irrealis* est une notion complexe, au périmètre sémantique nébuleux. Selon ELLIOTT (2000: 55), une des premières utilisations de ce terme se trouve dans SAPIR (1930). Dans sa description des suffixes modaux du paiute du sud, langue amérindienne, l'*irrealis* regroupe les domaines du potentiel et du contrefactuel¹⁷ (1930: 168). Toutefois, nos recherches ont permis de relever un emploi plus ancien du terme, chez CLÉDAT (1897: 281), à propos du latin : « le subjonctif présent exprimait le *potentialis*, l'imparfait l'*irrealis* du présent ou de l'imparfait ; le plus-que-parfait l'*irrealis* du passé ». Dans la tradition grammaticale latine, l'*irrealis* se distingue strictement du *potentialis*, tandis que dans les études typologiques, l'*irrealis* est une catégorie éventail.

Ainsi, la validité de l'*irrealis* en tant que catégorie universelle est un sujet polémique¹⁸. Selon BYBEE (1985, 1998), il ne s'agirait pas d'une catégorie pertinente. Les situations entrant dans le périmètre conceptuel de l'*irrealis* sont trop diverses pour en faire une catégorie translinguistique valable (BYBEE 1985: 367). De ce fait, l'*irrealis* est incarné par des formes grammaticales¹⁹ trop diverses pour qu'il existe une stricte correspondance entre le domaine notionnel qu'il recouvre et son expression grammaticale à une échelle translinguistique (BYBEE 1998: 267 ; MITHUN 1995: 367). Ainsi, en anglais, le futur est classé sous la bannière de l'*irrealis* (GIVÓN 1994: 270), dans la mesure où il concerne un procès qui n'est pas encore réalisé. En caddo, les événements futurs sont toutefois rangés dans le domaine du *realis* (MITHUN

¹⁷ « The activity expressed by the verb is unreal, i.e either merely potential or contrary to fact. » (1930: 168).

¹⁸ Pour un développement plus exhaustif au sujet des critiques adressées à l'*irrealis*, on consultera avec profit BYBEE (1995, 1998), et sur la variabilité des constructions grammaticales qu'elle regroupe, MITHUN (1995). Dans les études typologiques, la catégorie *irrealis* pose deux problèmes majeurs. Selon certains linguistes (BYBEE 1998), elle ne serait pas une catégorie pertinente et universelle. La principale faiblesse de cette notion, c'est qu'elle manque d'un invariant vérifiable dans toutes les langues (DE HAAN 2012: 34-35). ELLIOTT (2000) la juge au contraire légitime car elle constitue, en couple avec *realis*, une des composantes d'une catégorie grammaticale nommée *reality status* (ELLIOTT 2000: 56), et qui correspond à la grammaticalisation de la localisation d'un état de fait dans le monde réel ou imaginaire (ELLIOTT 2000: 67).

¹⁹ Voir DE HAAN (2012: 5) : constructions impératives, interrogatives, négatives, les subordonnées conditionnelles à valeur hypothétique ou contrefactuelle, le présent d'habitude...

1995: 378). En effet, prédire implique soit de faire l'hypothèse de l'actualisation future d'un état de fait, soit de l'asserter avec certitude. C'est la différence entre l'auxiliaire de modalité WILL, qui exprime la certitude d'un état de fait futur, et MAY, la possibilité d'un état de fait futur. En fongbé, une langue du Bénin, le futur s'exprime par le biais des marqueurs *irrealis ná*, qui exprime la certitude de voir un événement se produire dans un futur proche, et *ná-wá*, qui traduit la probabilité de voir se produire un événement dans un futur indéterminé (LEFEBVRE & BROUSSEAU 2002: 91).

Ensuite, les formes rattachées au sens *irrealis* sont différentes d'une langue à l'autre (BYBEE 1985: 367). On peut, sur ce point, comparer l'anglais et le fongbé. Si l'anglais prédit l'actualisation d'un état de fait par le biais d'un auxiliaire de modalité (WILL), le fongbé utilise les particules *ná* et *ná-wá* afin d'exprimer les nuances de sens explicitées ci-dessus.

(9) É ná kù.

Il va mourir. (LEFEBVRE & BROUSSEAU 2002: 91)

é	ná	kù
3SG	DEF.FUT	mourir

(10) É ná-wá kù.

Il finira par mourir. (LEFEBVRE & BROUSSEAU 2002: 91)

é	ná-wá	kù
3SG	IND.FUT	mourir

En anglais, le futur est exprimé par l'auxiliaire de modalité WILL²⁰ comme dans l'énoncé (11) :

(11) I will not leave you.

Je ne te quitterai pas. (BNC)

I	will	not	leave	you
1SG	AUX.MOD/FUT	NEG	quitter	2SG:Obj

II.2 Irrealis, caméléon des grammaires de l'anglais

Ramenée à la perspective qui est la nôtre, les grammaires de l'anglais (KRUISINGA & ERADES 1947 ; GIVÓN 1994 ; HUDDLESTON & PULLUM 2002, LANGACKER 1991, 2008, 2009), l'utilisation fréquente du terme « *irrealis* » semble confirmer l'idée selon laquelle *unreal/unreality* ne sont pas des termes établis dans la nomenclature grammaticale anglo-saxonne. Comme l'explique TIMBERLAKE (2007),

²⁰ Selon GIVÓN (1993: 172), les auxiliaires de modalités sont des marqueurs *irrealis* par excellence.

le terme *irrealis* palie utilement une absence de terminologie adéquate²¹. Ceci explique probablement pourquoi l'*irrealis* apparaît comme une notion polymorphe, au périmètre sémantique poreux et rattaché à des formes grammaticales variables au fil des grammaires.

KRUISINGA & ERADES (1947) sont les premiers à utiliser le terme « *irrealis* » dans une grammaire de l'anglais, pour désigner l'emploi modal du prétérit dans les subordonnées conditionnelles. L'*irrealis* y est présentée comme une valeur sémantique dénotant un procès contrefactuel ou hautement improbable (1947: 200). Une définition qui se rapproche à la lettre de celle donnée par DUBOIS *et al.* ([1994] 2012). Selon les auteurs, cette valeur se manifeste dans des contextes syntaxiques très précis : après la locution AS IF, après le verbe WISH où il vient exprimer le caractère irréalisable d'un souhait, et enfin, après la locution IF ONLY en contexte exclamatif.

Mais chez GIVÓN (1993: 170 ; 1994: 268), les contours de l'*irrealis* changent. Cette notion devient une sous-catégorie de la modalité épistémique. En termes pragmatiques, elle traduit l'incertitude épistémique²² exprimée par le locuteur : le contenu propositionnel de son énoncé est faiblement asserté, en tant qu'il réfère à un état de fait possible, incertain, nécessaire, désiré ou non-désiré (GIVÓN 1994: 267). La distribution formelle de l'*irrealis* est donc très large. Elle comprend le temps et les aspects, les verbes modaux, les compléments des verbes de désir, de perception ou de cognition, les actes de langage non-déclaratifs (ordres, requêtes, exhortations, optatifs), les subordonnées adverbiales et conditionnelles, les auxiliaires de modalité (GIVÓN 1994: 270-319).

La notion d'*irrealis* se retrouve plus tard chez HUDDLESTON & PULLUM (2002). Mais la pluralité des marqueurs recensés par GIVÓN (1994) disparaît. Les auteurs évoquent un « *Irrealis-WERE* » à la 1^{ère} et 3^e personne du singulier du prétérit à valeur non-temporelle. Ils distinguent le « prétérit modal » de l'*irrealis* selon des critères de registre de langue, l'*Irrealis-WERE* étant employé dans un registre de langue plus élevé (2002: 1003). C'est effectivement le cas des énoncés (12) et (13), le premier étant d'un registre de langue plus soutenu que la manipulation en (13).

(12) I wonder what you would think of me if I **were** to treat you in that way.

Je me demande ce que tu penserais de moi si j'en venais à te traiter de cette manière. (BRONTË 1853: 12)

if	I	were
Si	1SG	être:IRR/PAST

²¹ « When there is no established term in some tradition, *irrealis* is useful. » (TIMBERLAKE 2007: 326)

²² « Epistemic uncertainty » (GIVÓN 1994: 275).

(13) I wonder what you would think of me if I **was** to treat you in that way.

Je me demande ce que tu penserais de moi si j'en venais à te traiter de cette manière.

if	I	was
Si	1SG	être:IRR/PAST

Pour HIRTLE (2007), « *irrealis* » est utilisé comme simple synonyme de « contrefactuel » dans l'analyse de l'énoncé (14) et est réduit à un effet de sens qui provient du fait que le « temps d'univers »²³ de WERE est orienté vers le passé²⁴. Or, le passé contient les événements déjà actualisés, ceux qui à l'instant de parole ne sont plus actuels. Le sujet ne peut donc pas accomplir l'action décrite par WERE; il faudrait, pour ce faire, que le verbe dénote un temps d'univers orienté vers le futur.

(14) *Were she here now*, Mary would be able to tell us.

Si Mary était là, elle pourrait nous le dire. (HIRTLE 2007: 64)

Were	she	here	now
être:IRR/PST	3SG(f)	ici	maintenant

Chez LANGACKER (2008), on ne trouve pas le terme *irrealis*, mais un terme qui correspond à l'irréalité en tant que domaine cognitif : « *irreality* »²⁵ (2008: 302). Chez LANGACKER (1991), l'irréalité est divisée, dans le « Modèle Epistémique Elaboré »²⁶, en deux régions distinctes. La réalité inconnue (« *unknown reality* »), c'est-à-dire la portion de réalité que le concepteur ignore ainsi que la portion de réalité dont il a connaissance, mais qu'il refuse d'admettre avec certitude. Et le Non-Réel (« *non-reality* »), d'autre part, c'est-à-dire ce qui n'a pas eu lieu.²⁷

²³ Le temps d'univers est le temps « qui porte les événements » (JOLY & O'KELLY 1990: 105) : c'est un temps « contenant », c'est-à-dire à dire que c'est en lui que les événements ont lieu. Le « temps d'univers » se distingue du « temps d'événements », le temps « que portent les événements » : « le temps intérieur dont tout événement a besoin pour sa propre réalisation. » (1990: 105).

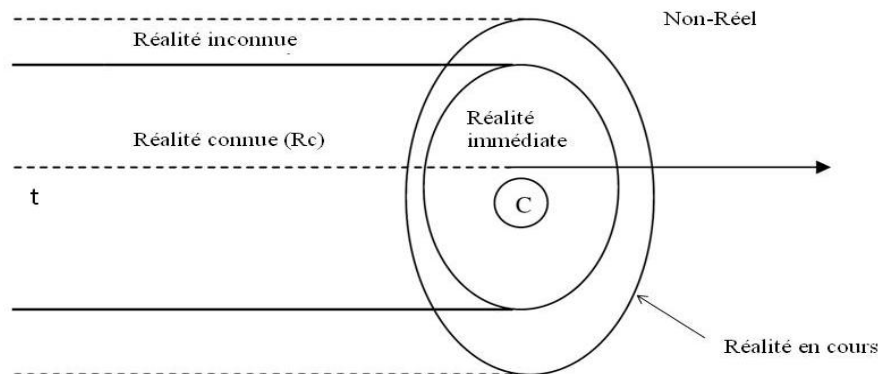
²⁴ « The contrary to fact or "*irrealis*" effect of the example results from relating the event to universe time moving toward the past, time in which the subject cannot accomplish the event because an event necessarily unfolds in a forward-looking direction, from beginning to end. » (HIRTLE 2007: 64)

²⁵ On consultera PLUNGIAN (2005: 140) pour une distinction entre *irrealis* et *irreality*. Chez MITHUN (1995), « *irreality* » est à comprendre comme un substantif d'« *irrealis* ». *Irreality* réfère au domaine sémantique, et *irrealis*, aux constructions, donc aux formes : « This terminology [*realis* and *irrealis*] has been applied to constructions... »

²⁶ Selon ce modèle, la réalité se conçoit par rapport au concepteur, et non pas en elle-même : « each of us develops a conception of reality » (2008: 297). Les connaissances que possède le concepteur (*conceptualizer*) sur la réalité évoluent donc perpétuellement (2008: 301). C'est à partir de cette représentation personnelle de la réalité que le concepteur formule des jugements épistémiques (2008: 297).

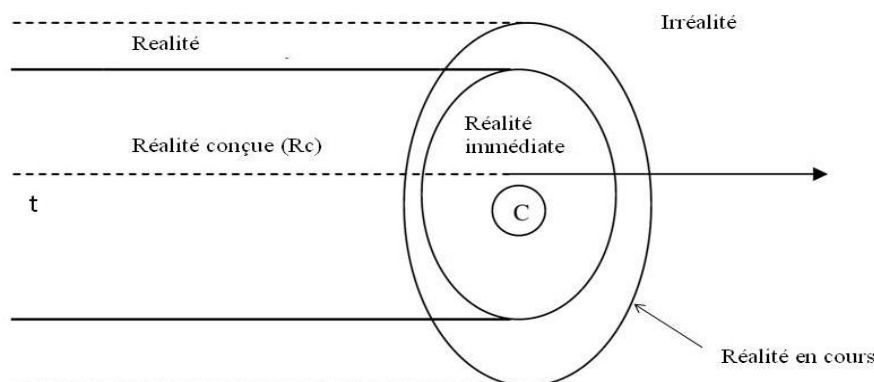
²⁷ « The core of known reality is thus surrounded by a much larger region of unknown reality. Included in this region are situations of at least two sorts: those whose reality C suspects or contemplates but does not accept as having been established: and those of which he is entirely

Modèle épistémique élaboré (Langacker 1991: 243)



Ce modèle subit des changements chez LANGACKER (2008), l'irréalité n'étant plus divisée en deux zones distinctes. Elle s'oppose tout simplement à la réalité²⁸. Un procès déterminé par un auxiliaire de modalité appartient ainsi au domaine cognitif de l'irréalité : « A modal places it outside conceived reality, in a region we can refer to as irreality. A process grounded by a modal, hence not accepted by C [the conceptualizer] as real, is said to be unreal » (LANGACKER 2008: 302). L'analyse est reprise dans LANGACKER (2009: 162), les modaux ayant une valeur irréalité (« unreal »).

Modèle épistémique élaboré (Langacker 2008: 302)



Ainsi, dans les grammaires de l'anglais, le terme « *irrealis* » et son substantif « *irreality* » sont utilisés pour référer tant au potentiel qu'au contrefactuel. C'est en raison de ce périmètre sémantique fluctuant au fil des grammaires que l'ambiguïté

ignorant. Observe that unknown reality is part of irreality of which the remainder constitutes non-reality. » (LANGACKER 1991: 243)

²⁸ Le cylindre entourant la *réalité immédiate* est la *réalité en cours* (« current reality ») : il s'agit d'une zone en mouvement perpétuel, qui ne cesse de changer, par opposition au passé, qui lui, est immuable (LANGACKER 2008: 301). La *réalité conçue* correspond à tout ce que le concepteur accepte comme réel. Cette zone est en perpétuelle expansion ; elle se développe avec le temps, à mesure que le concepteur fait l'expérience du réel. Le concepteur évolue donc dans la *réalité immédiate*, c'est-à-dire, dans son actualité immédiate.

avec le terme « irréal » peut naître. Nous soutenons pour autant qu'une définition précise de la catégorie de l'Irréel dénoue une telle ambiguïté.

III. Remettre en question l'irréal ?

Dans la perspective de l'anglais, nous défendons la pertinence du terme *irréal* à condition de le distinguer nettement de l'*irrealis* – que l'on restreint à l'improbable et au possible en suivant en partie ELLIOTT (2000: 66-67)²⁹ – et qu'on définisse précisément son statut et sa structure conceptuelle. En effet, l'ambiguïté que pose la synonymie *irréal* – *irrealis* (ALBRESPIT & PORTINE 2014: 88) s'éclaircit dès lors que l'on définit l'irréal (unreality) comme une macro-catégorie de sens³⁰ dont l'invariant est la non-actualisation d'un contenu propositionnel. Cet invariant a deux déclinaisons :

- un sens prototypique, qui est la non-actualisabilité certaine d'un contenu propositionnel (15),
- un sens périphérique, qui est l'actualisabilité incertaine d'un contenu propositionnel, exprimés par les domaines de l'improbable et du possible (16).

Il convient en effet de concevoir l'irréalité comme un gradient allant de la certitude d'une non-actualisabilité d'un contenu propositionnel, à l'incertitude de l'actualisabilité d'un contenu propositionnel, en tant que celui-ci est jugé improbable ou possible par le locuteur. En effet, on l'a déjà mentionné, l'anglais n'a pas de formes verbales ou marqueurs spécifiques à l'irréal. Dans son versant non-temporel, le morphème du prétérit –ED est un marqueur indispensable à l'émergence du sens irréal (COTTE 1996: 47) mais non exclusif³¹. –ED n'est pas spécifique au contrefactuel, c'est-à-dire qu'il n'exprime pas uniquement la certitude de la non-actualisabilité d'un contenu propositionnel. De fait, il est possible de remplacer les auxiliaires MAY de l'énoncé (17) par MIGHT. –ED rajouterait ici un degré supplémentaire d'incertitude épistémique.

(15) I wish you **were** dead. (COCA)

J'aimerais que tu sois mort. (COCA)

I	wish	you	were	dead
1SG	souhaite:PRS	2SG	être:IRR/PST	mort

²⁹ L'*irrealis* désigne les événements potentiels ou possibles qui appartiennent au domaine de l'imaginaire ou de l'hypothétique : « An IRREALIS proposition prototypically implies an event belongs to the realm of the imagined or hypothetical, and as such constitutes a potential or possible event but it is not an observable fact of reality. » (ELLIOTT 2000: 66-67)

³⁰ Une telle démarche a été proposée par PIETRANDREA (2012: 1), qui parle de « supercategory ».

³¹ Selon LAZARD, les langues ont différents moyens pour exprimer l'irréal dans l'apodose d'un énoncé conditionnel, dont le plus courant est « l'emploi d'une forme verbale combinant un morphème (au moins) de virtuel et un morphème au moins de passé » (1998: 244).

(16) I wonder what you would think of me **if I were to** treat you in that way.

Je me demande bien ce que tu penserais de moi si j'en venais à te traiter ainsi.
(BRONTË 1853: 12)

if	I	were
si	1SG	être:IRR/PST

(17) He **may** be right; he **may** not be able to recruit the ideal person.

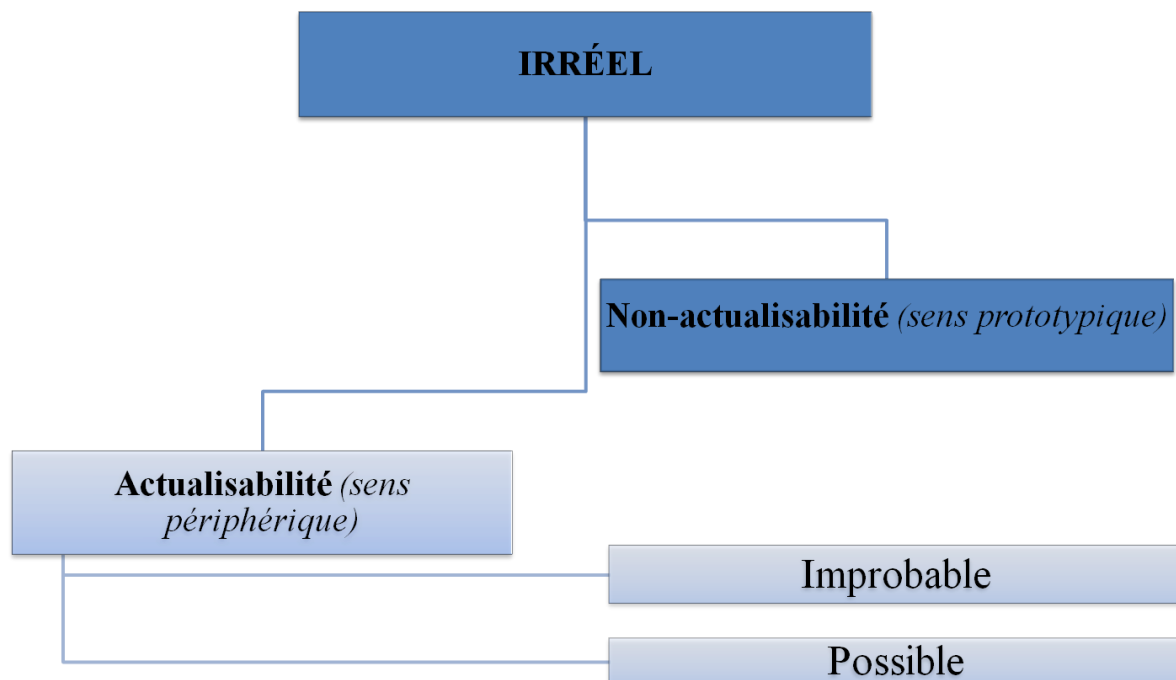
Il se peut qu'il ait raison ; il ne pourra peut-être pas recruter la personne idéale. (BNC)

he	may	be right	he	may	not	be	able
3SG(m)	AUX.MOD.PRS	avoir raison	3SG(m)	AUX.MOD.PRS	NEG	être	capable

(17a) He **might** be right; he **might not** be able to recruit the ideal person.

Il se pourrait qu'il ait raison ; il ne pourra peut-être pas recruter la personne idéale.

he	might	be right	he	might	not	be	able
3SG(m)	AUX.MOD.IRR/PST	avoir raison	3SG(m)	AUX.MOD.IRR/PRS	NEG	être	capable



Le morphème -ED exprime en effet une présupposition de non-actualité, et non pas une présupposition d'irréalité (LARREYA 2003: 22). On prendra soin de distinguer réalité et actualité. Dire qu'il a plu la veille, c'est faire état d'une réalité passée qui n'est plus actuelle au moment où on l'énonce :

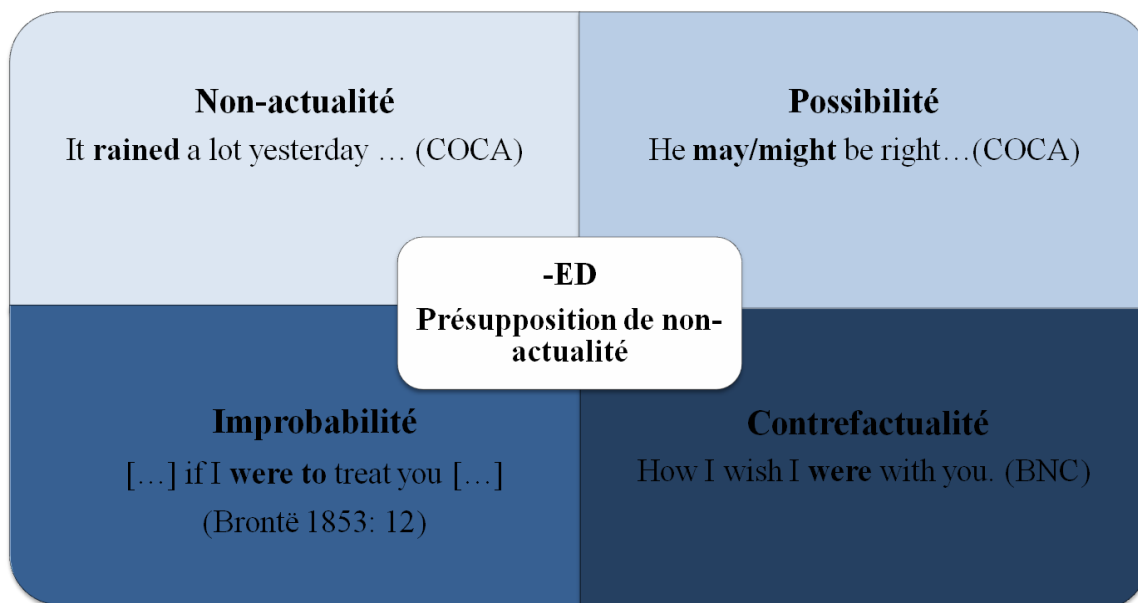
(18) It **rained** a lot yesterday too, and the day before that.

Il a également beaucoup plu hier et avant-hier. (COCA)

it	rained
3SG.IMPERS	pleuvoir:PST

Mais on ne peut remettre en cause la réalité de cet événement. Celui-ci n'est tout simplement plus valide au moment où le locuteur parle. Cette non-actualité se matérialise formellement par le morphème -ED, et se décline en différents degrés :

- le passé, ou non-actuel (18)
- le possible, qui n'est pas encore actuel, mais dont l'actualité est plus ou moins positivement envisagée par le locuteur 0, 0.
- l'improbable, qui englobe les événements dont les chances d'actualisation sont envisagées négativement par le locuteur, sans pour autant qu'elles soient à un degré zéro 0.
- le contrefactuel, qui englobe les événements dont la réalité et donc l'actualité sont remis en question (15).



Conclusion

Nous avons proposé une ébauche de définition de la structure sémantique de l'irréel, qui de notre point de vue, est une macro-catégorie de sens. Dans cette perspective, il nous apparaît pertinent d'y voir un sens prototypique et un sens périphérique. Si l'irréel est prototypiquement antinomique au réel, référant aux situations qui ne seront jamais actualisées dans le réel, il s'avère que sa représentation linguistique en anglais entrevoit ce rapport de façon moins dichotomique. En effet, la facette non-temporelle du morphème –ED exprime tout une palette de sens non-actuel et impose de considérer l'irréel non pas en termes absolus, mais en terme de gradient. Ainsi, l'irréel comme macro-catégorie inclut selon nous l'improbable et le possible, deux sens périphériques regroupés sous la bannière de l'*irrealis*. L'improbabilité et la possibilité sont des formes de non-actualisation d'un état de fait : ils ne sont par définition pas observables dans la réalité.

Une telle position permet de mieux saisir la valeur irréalité attribuée aux auxiliaires de modalité, l'analyse de LANGACKER (2008: 302) faisant écho à celle de JOOS (1964: 123), attribue une valeur irréalité aux auxiliaires COULD – SHOULD – MIGHT – WOULD. De même, PIETRANDREA (2012) conçoit le possible – « non-exclusion de factualité » (2012: 1) – comme une des facettes de la structure conceptuelle de l'irréalité. Ces observations, à notre sens pertinentes, deviennent plus claires à partir du moment où l'on considère le possible comme une valeur périphérique et non pas prototypique de la macro-catégorie de l'irréel. Car ce qui, prototypiquement, n'est pas de l'ordre du factuel comprend les événements dont l'actualisabilité est impossible. Il faut donc distinguer un sens irréel prototypique d'un sens irréel périphérique, qui inclut des événements dont le degré d'irréalité est plus faible.

Corpus

British National Corpus (BNC-BYU), <http://corpus.byu.edu/bnc/>

Corpus of Contemporary American English, <http://corpus.byu.edu/coca/>

La Fayette, Madame de. 1678. *La Princesse de Clèves*.
http://www.ebooksgratuits.com/ebooksfrance/madame_de_lafayette_princesse_de_cleves.pdf

Nothomb, Amélie. 2000. *Métaphysique des tubes*. Paris : Albin Michel.

Références bibliographiques

- Aickin, Joseph. [1693] 1967. *The English Grammar*. Menston : The Scholar Press Limited.
- Albrespit, Jean & Henri Portine. 2014. Entre hypothèse et contrefactualité : du corpus au recueil et à l'analyse de données. In Susan Moore Mauroux & Olivier Polge (éds.), *Du réel à l'irréel 2*, 85-103. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Asher, Ronald E. & James M.Y. Simpson. 1991. *The encyclopedia of language and linguistics*, vol. 5. Oxford/New York/Seoul/Tokyo : Pergamon Press.
- Bar-El, Leora & Ryan King. 2008. Irrealis in Blackfoot. In Joye Kiester & Verónica Muñoz-Ledo (éds.), *Proceedings from the eleventh workshop on American Indigenous languages, Santa Barbara papers in linguistics 19*, 3-14.
- Bonnard, Henri. 2001. *Les trois logiques de la grammaire française*. Bruxelles : Duculot.
- Bullokar, William. 1586. *Bref grammar for English*. Delmar : Scholars' Facsimiles & Reprints.
- Bussman, Hadumod. [1996] 2006. *Routledge dictionary of language and linguistics*. Londres/New-York : Routledge.
- Bybee, Joan L. 1998. 'Irrealis' as a grammatical category. *Anthropological Linguistics* 40. 257-271.
- Chung, Sandra & Alan Timberlake. 1985. Tense, mood and aspect. In Timothy Shopen (éds.), *Language typology and syntactic description*, 202-258. Cambridge : Cambridge University Press.
- Clédat, Léon. 1897. Études de syntaxe française. In Léon Clédat (éd.), *Revue de Philologie française et de littérature* 11, 275-308. Paris : Émile Bouillon.
- Collyer, John. [1735] 1968. *The general principles of grammar*. Menston : The Scholar Press Limited.
- Cooper, John. [1685] 1968. *Grammatica linguæ anglicanæ*. Menston : The Scholar Press Limited.
- Cotte, Pierre. 2000. Le possible, le nécessaire, la volonté. *Journée de l'ALAES sur les modaux*.
- Cristofaro, Sonia. 2012. Descriptive notions vs. grammatical categories: Unrealized states of affairs and 'irrealis'. *Language Sciences* 34. 131-146.
- Crystal, David. [1980] 1991. *A dictionary of linguistics and phonetics*. Londres : Blackwell.
- Dons, Ute. 2004. *Descriptive adequacy of early modern English grammars*. Berlin/New-York : Mouton de Gruyter.
- Dubois, Jean, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi & Jean-Pierre Mével. [1994] 2012, *Dictionnaire de linguistique et de sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Dufaye, Lionel. 2002. La représentation de l'irréel : de l'intuition aux opérations. In Wilfrid Rotgé (éd.), *Anglophonia 2*, 29-61. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Elliott, Jennifer R. 2000. Realis and irrealis : Forms and concepts of the grammaticalisation of reality. *Linguistic Typology* 4. 55-90.
- Ernout, Alfred & François Thomas. 2002. *Syntaxe latine*. Paris : Klincksieck.

- Exter, Marc. 2012. Irrealis in Wogeo: a valid category? In Nicholas Evans & Marian Klamer (éds.), *Melanesian languages on the edge of Asia: Challenges for the 21st century. Language Documentation & Conservation Special Publication 5*, 174-190.
- Fauconnier, Gilles. 1997. *Mappings in thought and language*. Cambridge/New-York : Cambridge University Press.
- Givón, Talmy. 1993. *English grammar : a function-based introduction*, vol. 1. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- Givón, Talmy. 1994. Irrealis and the Subjunctive. *Studies in Language* (18)2. 265-337.
- Granger, Gilles G. 1995. *Le probable, le possible et le virtuel : essai sur le rôle du non-actuel dans la pensée objective*. Paris : Odile Jacob.
- Groussier, Marie-Line & Claude Rivière. 1996. *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*. Paris : Ophrys.
- Haan, Ferdinand de. 2012. Irrealis : fact or fiction? *Language Sciences* 34. 107-130.
- Hirtle, Walter. 2007. *Lessons on the English verb: No expression without representation*. Montreal/Kingston/Londres/Ithaca : McGill-Queen's University Press.
- Howell, John. 1662. *A new English grammar*. Londres : Williams, Brome and Marsh.
- Huddleston, Rodney D., & Geoffrey K. Pullum. 2002. *The Cambridge grammar of the English language*. Cambridge/New-York/Melbourne : Cambridge University Press.
- Jespersen, Otto. 1977. *The philosophy of grammar*, 10th edn. Londres: G. Allen & Unwin.
- Job, Léon. 1893. *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine. D'après les données de la grammaire comparée des langues indo-européennes*. Paris : Émile Bouillon.
- Joly, André & Dairine O'Kelly. 1990. *Grammaire systématique de l'anglais : structures fondamentales*. Paris : Nathan
- Joos, Martin. 1964. *The English verb : form and meaning*. Madison/Milwaukee : The University of Wisconsin Press.
- Kaufman, David. 2012. Biloxi realis and irrealis particles. *Kansas working papers in linguistics* 32, 1-7.
- Klamer, Marian. 2012. Reality status in Teiwa. *Language Sciences* 34, 216-228.
- Kruisinga, Etsko & Peter A. Erades. 1947. *An English grammar. Accidence and syntax*, vol. 1. Groningen : P. Noordhoff.
- Langacker, Ronald W. 1991. *Foundations of cognitive grammar. Descriptive application*, vol. 2. Stanford : Stanford University Press.
- Langacker, Ronald W. 2008. *Cognitive grammar : a basic introduction*. Oxford/New York : Oxford University Press.
- Langacker, Ronald W. 2009. *Investigations in cognitive grammar*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Lapaire, Jean-Rémi & Wilfrid Rotgé. 2001. *Linguistique et grammaire de l'anglais*, 2^e éd. Toulouse : Presses Universitaire du Mirail.
- Larreya, Paul. 2003. L'irréel et le potentiel : formes verbales de l'anglais. *Journées ALAES pour la préparation des concours*.

- Lefebvre, Claire & Anne-Marie Brousseau. 2002. *A grammar of Fongbe*. Berlin/New-York : Mouton de Gruyter.
- Marouzeau, Jean. 1951. *Lexique de la terminologie linguistique. Français, allemand, anglais, italien*. Paris : Paul Geuthner.
- Matthews, Peter. H. 1997. *The concise oxford dictionary of linguistics*. Oxford/New York : Oxford University Press.
- Mauri, Caterina & Andrea Sansò. 2012b. What do languages encode when they encode reality status? *Language Sciences* 34, 99-106.
- McGregor, William & Tamsin Wagner. 2006. The semantics and pragmatics of irrealis mood in Nyulnyulan languages. *Oceanic Linguistics* 45, 339-379.
- Merle, Jean-Marie. 1998. De la projection hypothétique à l'atténuation – le conditionnel français vs WOULD + BV. In Jacqueline Guillemin-Flescher (éd.), *Linguistique contrastive et traduction*, tome 4, 115-185. Paris/Gap : Ophrys.
- Mitchell, Bruce. 1985. *Old English syntax 1*. Oxford : Clarendon Press.
- Mithun, Marianne. 1995. On the relativity of irrealis. In Joan Bybee & Susanne Fleischman (éds.), *Modality in Grammar and Discourse* 8. 367-388. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- Moreau, Catherine. 2014. Du réel à l'irréel : distanciation et représentation. In Susan Moore Mauroux & Olivier Polge (éds.), *Du réel à l'irréel 2*, 65-84. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Oxford English Dictionary, <http://www.oed.com/>
- Palmer, F. R. 2001. *Mood and modality*, 2nd edn. Cambridge : Cambridge University Press.
- Pietrandrea, Paola. 2012. The conceptual structure of irrealis : a focus on non-exclusion-of-factuality as a conceptual and a linguistic category. *Language Sciences* 34. 184-199.
- Plungian, Vladimir A. 2005. Irrealis and modality in Russian and in a typological perspective. In Björn Hansen & Petr Karlík (éds.), *Modality in Slavonic Languages. New perspectives (Slavolinguistica 6)*. 135-146. München : Verlag Otto Sagner.
- Poldauf, Ivan. 1948. *On the history of some problems of English grammar before 1800*. Prague Studies in English 7. Praha : Filosofická Fakulta University Karlovy.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat & René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rocq-Migette, Christiane. 2003. À l'origine d'un énoncé irréel : connecteur et contexte. *Journées ALAES pour la préparation des concours*.
- Rousseau, André. 2000. L'irréel ou le défi de l'impossible dans la langue. *Sémiotiques* 18(19). 15-30
- Sapir, Edward. 1930. Southern Paiute, a Shoshonean language. *Proceedings of the American Academy of Arts and Science* 65. 1-296.
- Sauveplane, Daniel. 2000. *Le subjonctif en anglais : étude diachronique et synchronique dans une perspective énonciative*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse II.

- Steele, Susan. 1975. Past and Irrealis: Just what does it all mean? In *International Journal of American Linguistics* 41, 200-217.
- Timberlake, Alan. 2007. Aspect, tense, mood. In Timothy Shopen (éd.), *Language typology and syntactic description* 3, 280-333. Cambridge : Cambridge University Press.
- Touratier, Christian. 1994. *Syntaxe Latine*. Louvain-La-Neuve : Peeters.
- Touratier, Christian. 1996. *Le système verbal français : description morphologique et morphématique*. Paris : Armand Colin.
- Trésor de la langue française en ligne, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- Trévis, Anne. 2014. La construction de l'irréel : dynamique des interfaces syntactico-sémantiques. In Susan Moore Mauroux & Olivier Polge (éds.), *Du réel à l'irréel 2*, 139-159. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Zandvoort, Reinard.W. [1962] 1975. *A handbook of English grammar*. Londres : Longman.